



Cibler les parcours

Note d'information pour le dialogue multipartite : « Faire avancer l'action internationale pour la restauration des parcours »

16/11/2020

Messages clés

1. Renforcer les connaissances mondiales sur la dégradation et la restauration des parcours, les techniques écologiques et les processus socio-économiques de restauration de ces parcours, et les coûts pour la société de leur dégradation.
2. Améliorer l'accès aux bonnes pratiques éprouvées pour la restauration et la gestion durable des parcours, et les transposer à plus grande échelle.
3. Accroître l'engagement et les capacités nationales à renforcer la gouvernance des parcours et à mettre en œuvre des mécanismes qui consolident le régime foncier des éleveurs et des autres communautés pastorales.
4. Renforcer l'investissement des acteurs privés et publics dans les parcours en tant qu'écosystèmes producteurs de nourriture et riches en biodiversité, qui soutiennent de multiples services écosystémiques abritant un important patrimoine culturel mondial.

Restaurer les parcours pour assurer la neutralité en matière de dégradation des terres

L'on estime que 24 % des terres dans le monde (soit 3,5 milliards d'hectares) ont été dégradées au cours des 25 dernières années, entraînant des conséquences pour plus de 1,5 milliard de personnes dans le monde, dont la plupart vivent dans les pays en développement. Ce constat a suscité un intérêt mondial pour les initiatives de restauration, motivé en partie par la possibilité d'atténuer l'impact du changement climatique et de la perte de biodiversité tout en réduisant la pauvreté. **Cent vingt-quatre pays se sont engagés à fixer des objectifs nationaux pour la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)**, conformément à leurs engagements au titre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) et à l'objectif 15.3 des ODDⁱ. La communauté internationale des acteurs de la restauration des paysages s'est également engagée à restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici 2020 et 350 millions d'ici 2030ⁱⁱ sous l'égide du Mécanisme pour la restauration des forêts et des paysages (*Forest Landscape Restoration - FLR*).

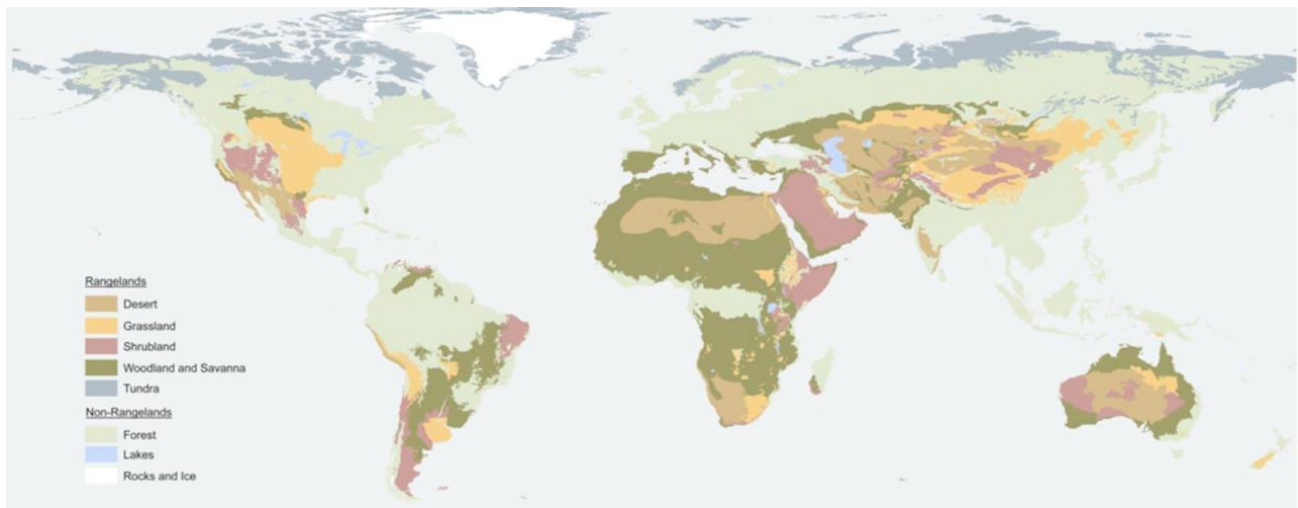
Les investissements dans le mécanisme FLR contribueront grandement à la réalisation de la NDT dans de nombreux pays. **Cependant, les pays possédant d'importantes zones de pâturages libres ont exprimé leur inquiétude quant au manque d'attention accordée à la dégradation des parcours** dans les initiatives de restauration actuelles. La plupart des analyses de la dégradation des terres constatent que les parcours (ou prairies) sont touchés au moins autant, sinon plus, que d'autres zonesⁱⁱⁱ. Pourtant, il est rare de trouver des actions de restauration de parcours se traduisant par des progrès sur le terrain.

De nombreuses raisons ont été avancées pour expliquer le peu d'attention porté aux parcours, notamment les arguments selon lesquels ils sont trop éloignés et peu productifs, et leurs habitants vivent en marge de la société. Nombre de ces raisons ont été écartées ces dernières années, à mesure que de nouvelles preuves de la valeur des écosystèmes de parcours ont été rapportées et que les communautés qui en dépendent sont mieux représentées dans les affaires nationales et internationales^{iv}. Bien que les parcours soient des environnements où il est parfois difficile de travailler, les négliger est contraire aux principes des objectifs de développement durable et à d'autres engagements internationaux. **Les pays ne peuvent pas atteindre leurs objectifs en matière de NDT si les parcours sont exclus de la planification et des investissements de restauration.**

Répartition mondiale des parcours

Les parcours sont des lieux d'inspiration et de beauté qui couvrent plus d'un tiers de toutes les terres de la planète. **Les parcours comprennent la savane, les prairies, la steppe, la pampa et les pâturages de montagne : des écosystèmes qui abritent une grande biodiversité tout en assurant la subsistance de millions de personnes**, y compris de nombreux éleveurs de bétail dans le monde. Les parcours sont des paysages très diversifiés, dominés par l'herbe, qui sont façonnés et définis par leur étroite association avec les ongulés qui paissent et la notion de « pâturage ». Les parcours peuvent comprendre des prairies annuelles et vivaces, des arbustes et des bois secs, des savanes, des toundras et des déserts. Toutefois, l'on trouve de nombreux autres écosystèmes au sein de ces parcours, notamment des zones humides, des forêts riveraines, des parcelles boisées, des oasis et autres. Parfois, ces écosystèmes sont d'une valeur particulièrement élevée et sont à certains moments de l'année essentiels au fonctionnement général des parcours et à la résilience des communautés qui en dépendent.

Carte des pâturages du monde (Society for Range Management)



La majorité des terres de parcours abritent des populations d'éleveurs, connues collectivement sous le nom de pasteurs, mais souvent désignées sous le nom d'éleveurs, de bergers, de ranchers, et par bien d'autres noms. Les pasteurs gèrent les parcours depuis plusieurs siècles, imitant la nature en utilisant des outils tels que l'élevage de bétail et le brûlage contrôlé pour se tailler des moyens de subsistance prospères dans un climat d'incertitude.

Les parcours sont au cœur des moyens de subsistance pastoraux et fournissent aux populations humaines et au bétail de la nourriture, du fourrage, des abris et de l'eau. Ils contribuent de manière significative à

l'approvisionnement mondial en protéines, en particulier dans les pays qui sont confrontés à des niveaux de carence en protéines et de malnutrition parmi les plus élevés. **Les parcours fournissent un certain nombre de services écosystémiques de grande valeur qui profitent à la société, notamment la régulation du climat et l'approvisionnement en eau**, bien qu'il y ait une tendance à sous-évaluer et à sous-estimer certains de ces services. La majorité des terres de parcours du monde (plus de 75 %) sont classées comme des zones sèches, stockant un tiers du carbone total du sol, et qui pourrait stocker jusqu'à 70 tonnes/ha de carbone supplémentaire grâce à une meilleure gestion^v.

Deux définitions des parcours

« Terres sur lesquelles la végétation autochtone (climax ou sub-climax) est principalement constituée d'herbes, de plantes herbacées, de plantes fourragères ou d'arbustes qui sont pâturés ou ont le potentiel d'être pâturés, et qui sont utilisées comme écosystème naturel pour la production de bétail et d'animaux sauvages en pâture^{vi} ».

« Terrain portant une végétation naturelle ou semi-naturelle qui fournit un habitat adapté aux troupeaux d'ongulés sauvages ou domestiques^{vii}. »

Dégradation des parcours

La dégradation des terres, la perte de biodiversité et le changement climatique sont des menaces majeures pour les parcours et les moyens de subsistance des populations qui en dépendent. La dégradation des pâturages réduit la productivité, ce qui affaiblit les possibilités de subsistance, augmente l'exposition aux risques et exacerbe la pauvreté. La dégradation des terres de parcours peut entraîner des pertes importantes de carbone organique du sol et accélérer la libération de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, contribuant ainsi au changement climatique.

Négliger les parcours dans les actions de restauration pourrait ajouter aux risques auxquels ils sont confrontés, par exemple lorsque la protection et la restauration d'autres zones poussent à l'expansion de l'agriculture. La conversion des terres de parcours en cultures est déjà un facteur majeur de la dégradation des terres. Le reboisement dans la poursuite malavisée d'objectifs de restauration menace également les parcours et peut avoir des conséquences économiques et sociales néfastes.

L'absence de mécanismes institutionnels efficaces et de mandats institutionnels clairs pour régir les parcours contribue à leur mauvaise utilisation dans de nombreux pays. Par exemple, dans plusieurs pays, il existe un conflit d'objectifs politiques et de gestion entre les ministères responsables de l'élevage, de la biodiversité, des zones humides, des forêts et des autres ressources naturelles situées dans les zones de parcours. Compte tenu de l'élan actuel en faveur de la restauration des paysages, **la perception toujours erronée des parcours comme des « zones de friche » dans certains pays les rend vulnérables à l'appropriation** pour la plantation d'arbres à grande échelle et d'autres changements d'utilisation des terres. Ces changements contribuent à la perte de biodiversité et à la réduction de la fonction des écosystèmes, à une vulnérabilité accrue au changement climatique et, dans certains cas, ils sapent les droits aux ressources des utilisateurs des parcours.

Faire avancer la restauration des parcours

Un nombre limité d'actions documentées de restauration des parcours fournissent des enseignements préliminaires qui peuvent encourager d'autres actions. **Les expériences montrent l'importance d'adapter la restauration écologique au contexte des parcours et de se concentrer sur des approches centrées sur les**

personnes qui permettent, ou réactivent, une gestion éclairée de ces parcours à grande échelle, souvent dans le cadre de systèmes de gouvernance communaux. Les recommandations suivantes ont été mises en évidence^{viii} :

- Travailler dans le cadre juridique et les normes locales existantes pour renforcer la gouvernance des ressources des parcours;
- Renforcer les institutions pour assurer une gestion intersectorielle des diverses ressources naturelles des parcours afin d'améliorer la prise de décision ;
- Améliorer l'utilisation des données scientifiques pour la conception et l'évaluation des interventions ;
- Générer un soutien plus large pour faire progresser le développement durable dans les zones de parcours ;
- Tirer parti des investissements privés appropriés qui permettent une gestion durable des parcours ;
- Mettre l'accent sur la mise en œuvre des politiques et améliorer le suivi et l'évaluation de l'efficacité des politiques.

Pour donner une impulsion à la restauration des parcours, il faudra une action concertée entre les gouvernements nationaux, les utilisateurs des parcours, les investisseurs privés, les scientifiques et d'autres acteurs. Plusieurs décisions intergouvernementales récentes ont permis de progresser, notamment la [résolution L17 de l'UNEA4](#) sur les « Innovations en matière de parcours et de pastoralisme durables », la [Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes](#) (2021-2030) et l'[Année internationale des parcours et des pasteurs](#) (en 2026, récemment approuvé par le Comité de l'agriculture de la FAO). Toutefois, la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030 exige des mesures plus immédiates pour accélérer les progrès.

L'attention portée actuellement à la réalisation des objectifs de NDT crée un point d'entrée pour une meilleure intervention en faveur de la restauration des parcours. La CNULD est le seul accord multilatéral qui se concentre explicitement sur les zones arides, mais il n'a pas adopté à ce jour de décision expresse sur la restauration des parcours. Compte tenu de l'importance de la restauration des parcours pour la réalisation des objectifs de NDT, et du risque de transgresser les principes de la NDT si les parcours sont négligés, il va dans l'intérêt de l'UNCCD de mieux faire connaître les possibilités et les menaces qui pèsent sur la restauration des parcours. **La restauration des parcours offre l'une des possibilités les plus importantes de réaliser non seulement les objectifs de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, mais aussi de contribuer à inverser la perte de biodiversité et à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.** C'est sans doute l'une des synergies les plus importantes et les moins traitées entre les trois conventions de Rio.

Recommandations préliminaires pour une action mondiale renforcée afin de restaurer les parcours du monde entier conformément aux objectifs nationaux volontaires en matière de NDT :

1. Renforcer les connaissances mondiales sur la dégradation et la restauration des parcours, les techniques écologiques et les processus socio-économiques de restauration de ces parcours, et les coûts pour la société de leur dégradation.
2. Améliorer l'accès aux bonnes pratiques éprouvées pour la restauration et la gestion durable des parcours, et les transposer à plus grande échelle.
3. Accroître l'engagement et les capacités nationales à renforcer la gouvernance des parcours et à mettre en œuvre des mécanismes qui consolident le régime foncier des éleveurs et des autres communautés pastorales.

4. Renforcer l'investissement des acteurs privés et publics dans les parcours en tant qu'écosystèmes producteurs de nourriture et riches en biodiversité, qui soutiennent de multiples services écosystémiques abritant un important patrimoine culturel mondial.

Il existe un argumentaire solide pour convaincre les pays de prendre des mesures concertées afin d'accroître la restauration des parcours. Cet objectif s'aligne en effet fortement sur les engagements existants et contribuera à leurs cibles, notamment la résolution L17 de l'UNEA, l'Année internationale des parcours et des pasteurs et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. De nombreux acteurs non étatiques nationaux et internationaux sont prêts à soutenir les efforts de restauration et de gestion durable des parcours et seront encouragés et habilités par un engagement renouvelé au niveau international, qui agira comme un catalyseur pour des investissements accrus et plus efficaces sur le terrain.

ⁱ En date d'octobre 2020 : <https://www.unccd.int/actions/ldn-target-setting-programme>

ⁱⁱ *Bonn Challenge* : <https://www.bonnchallenge.org/>

ⁱⁱⁱ **Bai, Z. G. et coll. (2008)**. 'Proxy global assessment of land degradation', *Soil Use and Management*, 24, pp. 223–234. **Le, Q. B., Nkonya, E. and Mirzabaev, A. (2015)**. 'Biomass productivity-based mapping of global land degradation hotspots', in *Economics of Land Degradation and Improvement - A Global Assessment for Sustainable Development*. doi : 10.1007/978-3-319-19168-3_4.

^{iv} **McGahey, D. et coll. (2014)**. *Pastoralism and the Green Economy: a natural nexus?* Nairobi : UICN et PNUE Disponible à l'adresse suivante : http://cmsdata.iucn.org/downloads/wisp_green_economy_book.pdf.

^v **Centre pour la recherche forestière internationale (2010)**. *The Dry Forests and Woodlands of Africa*. Publié sous la direction d'Emmanuel N. Chidumayo et Davison J. Gumbo.

^{vi} **Allen, V. G. et coll. (2011)**. « An international terminology for grazing lands and grazing animals », *Grass and Forage Science*, 66(1), pp. 2–28. doi : 10.1111/j.1365-2494.2010.00780.x.

^{vii} **Pratt, D. J. et Gwynne, M. D. (1977)**. *Rangeland Management and Ecology*. New York, Robert E. Krieger Pub. Co., Inc.

^{viii} **Davies, J. et coll. (2015)**. *Homing in on the Range: Enabling Investments for Sustainable Land Management*. Nairobi. Disponible à l'adresse suivante http://cmsdata.iucn.org/downloads/technical_brief_investing_in_slm_2.pdf.